

SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

 **Courriel à reclamation@planmajor.ca**
Prenez une photo de votre facture ou numérisez-la

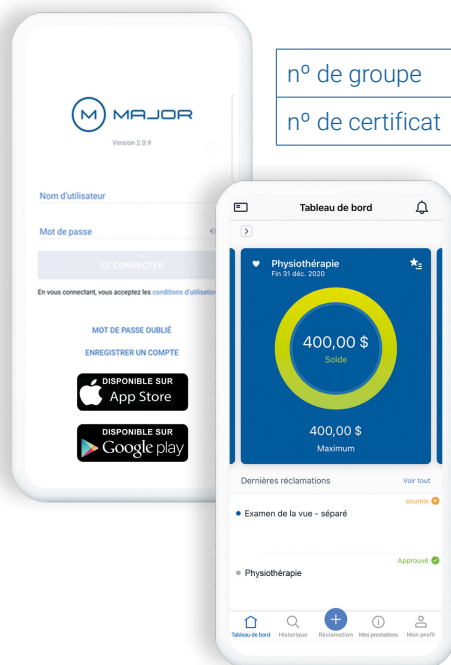
 **Directement chez le dentiste**
Utilisez l'ID numérique TELUS ADJUDICARE 34 / AUTOBEN

 **Application mobile ou portail web**
Connectez-vous à nos différentes plateformes

Lors de vos communications, veuillez indiquer: nom complet, code permanent et numéro de groupe. Pour un remboursement plus rapide, veuillez inclure votre spécimen de chèque.

Les réclamations seront traitées après la fin de la période de modifications et de désistement. Le délai de traitement sera de 6 jours ouvrables suivant la réception.

APPLICATION MOBILE ET PORTAIL WEB



n° de groupe	13439
n° de certificat	code permanent

Téléchargez **Major Mobile** ou inscrivez-vous sur le **portail web**

- ✓ Réclamez en ligne
- ✓ Recevez vos relevés de prestations
- ✓ Consultez l'historique des réclamations

LE RABAIS- RÉSEAU

En conservant votre couverture, vous bénéficiez de tarifs préférentiels ou de rabais offerts par différents spécialistes.

Groupe visuel Iris

150\$ de rabais pour l'achat de lunettes de prescription

150\$ de rabais pour l'achat de lunettes de soleil de prescription

250\$ de rabais sur la correction de la vision au laser

Centres Dentaires Lapointe

10% de rabais sur les traitements offerts jusqu'à concurrence de 500\$

Énergie Cardio

80\$ de rabais sur l'abonnement annuel *Le Déterminé*

Nautilus Plus

75\$ de rabais sur l'abonnement annuel *Boomerang*

Clinique de Psychologie Québec

10% de rabais sur la première rencontre

Yoga Fitness

Abonnement à la plateforme en ligne pour seulement **17\$/mois**

Espace massage

10% de rabais sur le tarif régulier d'un premier massage

50% de rabais sur une seconde séance (délai de 2 mois)

Veuillez prendre note que les avantages du Rabais-Réseau peuvent changer sans préavis.



Consultez notre site internet pour d'autres rabais !

CONTACTEZ-NOUS

planmajor.ca

etudiant@planmajor.ca

1 877.976.2567



Plan Major
On parle vrai.

planmajor.ca
1 877.976.2567

AGECAR |
Association générale étudiante
du campus à Rimouski
de l'UQAR

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Régime d'assurance collective
complémentaire | **2021-2022**

PÉRIODE DE
COUVERTURE

1er septembre 2021

au 31 août 2022

Période de couverture complète si vous êtes étudiant-e à la session d'automne et d'hiver. Pour l'activation du régime, tous les frais institutionnels doivent être acquittés.

NUMÉROS IMPORTANTS

Numéro de certificat		code permanent
Numéro de groupe-santé et dentaire		13439
Numéro de groupe-accident		SRG 9140579-003
Numéro de groupe-voyage		9426277-002
ID numérique-cabinet dentaire		TELU ADJUDICARE 34 / AUTOBEN

VISITEZ planmajor.ca

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR VOTRE RÉGIME

COTISATION

Les cotisations sont facturées à même votre facture institutionnelle et doivent être acquittées avant de pouvoir recevoir un remboursement.

Les cotisations incluent, si applicables, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime.

	Dentaire/ Télé médecine	Santé/Accident Voyage/Télé médecine	Santé/Dentaire Accident/Voyage Télé médecine
Automne – 4 mois 1er septembre au 31 décembre	55 \$	34 \$	89 \$
Hiver – 8 mois 1er janvier au 31 août	91 \$	61 \$	152 \$
Total annuel	146 \$	95 \$	241 \$

Ajout de personnes à charge
Même couverture que l'assuré

241 \$
par personne

Pendant la période de modifications, vous pouvez faire l'ajout de personnes à charge (enfant(s) et/ou conjoint-e). Il suffit de compléter le formulaire disponible sur notre site internet et d'effectuer le paiement de la cotisation pour chaque personne.

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Il est possible de coordonner votre régime avec celui de votre employeur, votre conjoint-e et vos parents. Renseignez-vous!

Les couvertures de votre régime sont offertes par:

Santé/dentaire: Assomption Vie

Accident: AIG du Canada

Voyage: AIG du Canada



Assomption Vie



VOTRE COUVERTURE

Veillez prendre note que le régime n'inclut pas d'assurance médicaments.

SOINS DE SANTÉ ASSOMPTION VIE		13439
Soins paramédicaux et oculaires		
Chiropraticien-ne Massothérapeute Physiothérapeute	35\$ / visite max. 400\$ / professionnel	max. combiné 600\$ / couverture
Acupuncteur-trice Diététiste Naturopathe Ostéopathe Podiatre	25\$ / visite max. 400\$ / professionnel	
Examen de la vue	30\$ / 12 mois consécutifs	
Lunettes / lentilles corréennes de prescriptions	100\$ / 24 mois consécutifs	
Correction de la vue au laser	150\$ à vie	



Frais complémentaires

Chambre semi-privée (hospitalisation)	100% des frais, 55\$ /jour, max. 30 jours consécutifs par hospitalisation	
Ambulance (par voie terrestre)	100% des frais, max. 5 000\$ / couverture	
Examens de laboratoire Résonances magnétiques Radiographies et échographies privées	90% des frais, max. combiné 500\$ / couverture (excluant les bilans de santé et les échographies de maternité)	
Frais d'enseignement (en cas de maladie ou accident)	10\$ /heure ou maladie, max. 300\$ / couverture (ne s'applique pas aux personnes à charge)	
Soins infirmiers à domicile*	100% des frais, max. 5 000\$ / couverture	
Vaccins non couverts par la RAMQ (excluant les frais d'administration et les injections contre les allergies)	80% des frais, max. 225\$ / couverture	
Fouritures médicales	Détails de la couverture sur notre site internet	

* Recommandation médicale requise

SOINS DENTAIRES ASSOMPTION VIE		13439
Examen Nettoyage Radiographie Polissage	70% des frais (sous réserve des maximums prévus au contrat)	
Traitement des gencives	50% des frais	max. global 800\$ / couverture
Traitement de canal Extraction des dents (incluant les dents de sagesse) Plombage Réparation de prothèse	70% des frais, max. combiné 500\$ / couverture (les plombages en composite (blanc) ne sont couverts que pour les dents antérieurs)	
Soins dentaires en cas d'accident		
Tous les traitements, interventions ou radiographies	100% des frais max. 5 000\$ / 12 mois consécutifs (90 jours pour déclarer un incident; 160 jours pour recevoir les traitements)	

COUVERTURE ACCIDENT COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA		SRG 9140579-003
Physiothérapeute	100% des frais, max. 300\$ / accident	
Chiropraticien-ne	100% des frais, max. 300\$ / accident	
Chambre semi-privée	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	max. global 10 000\$ / accident
Ambulance	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	
Services infirmiers privés	50\$ / heure, max. 5 000\$ / accident	
Fouritures médicales	Détails de la couverture sur notre site internet	
Soins dentaires	100% des frais, max. 1 000\$ / accident	
Service d'un professeur qualifié (reconnu par le ministère de l'Éducation)	20\$ / heure, max. 300\$ / accident	
Prestation en cas de décès, paralysie et/ou mutilation	Prestations pouvant aller jusqu'à 10 000\$	

COUVERTURE VOYAGE COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA		9426277-002
Urgences médicales à l'étranger	jusqu'à 5 000 000\$	Consultez le Passeport Voyage
Durée du voyage hors province de résidence	max. 180 jours consécutifs	

Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un professionnel reconnu. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.

MODIFICATIONS DE COUVERTURE

Durant la période de modifications, il est possible de vous retirer de certains volets de votre couverture, de vous désister de l'assurance et d'ajouter des personnes à charge. Le retrait et les modifications doivent être effectués au début de chaque année académique.

Périodes de désistement et de modifications

Étudiant-e inscrit-e à l'automne | **1er sept. —> 14 octobre**

Nouvel-le étudiant-e inscrit-e à l'hiver | **1er janvier —> 17 février**

L'inscription au régime est automatique. Il est possible de se retirer du régime durant la période de désistement directement sur notre site internet. Vous ne pourrez pas vous retirer de votre régime à l'hiver si vous l'avez conservé à l'automne. L'institution vous créditera le montant de votre cotisation au régime après la fin de la période de désistement.

Étudiants internationaux

Votre adhésion au volet dentaire est automatique. Vous avez la possibilité d'ajouter le volet santé complémentaire pendant la période de modifications.

2 services, 1 plateforme

TÉLÉMÉDECINE

Service de soins de santé virtuel disponible **24 h/24, 7j/7** offert à tous-tes les étudiant-e-s ayant conservé le régime. Il vous permet d'obtenir un diagnostic rapide auprès d'un professionnel de la santé par visioconférence. En fonction de votre situation, l'intervenant-e consulté-e vous fournira une attestation ou une prescription.

PROGRAMME D'AIDE ÉTUDIANT

Ce service confidentiel vous permet d'obtenir de l'assistance et de l'information diversifiée. Ainsi, vous pouvez recevoir du **soutien psychologique**, ou encore des conseils pour votre santé et votre organisation budgétaire.

Inscrivez-vous au portail web ou téléchargez l'application mobile pour avoir accès aux consultations, à un centre de documentation, à des conseils et bien plus !

**Téléchargez
l'application mobile**